

La maison où résident les descendants de la famille seigneuriale Lefebvre est située la première à la gauche de la carte.

Le service religieux fut assuré à ces premiers colons par le dévouement des missionnaires jusqu'à l'érection canonique de la paroisse par Mgr de Saint-Valier, en 1703. Plusieurs églises furent construites successivement, d'abord dans le Bas-de-la-Baie, vis-à-vis le Moulin-Rouge, où se trouvait l'habitation du seigneur; puis au Calvaire, près de chez M. David Leclerc; les autres sur la Côte où elle est encore aujourd'hui.

SOUVENIRS.—Le nom illustre de M. l'abbé Michel Carrier, curé de la Baie de 1836 à 1859 est attaché aux souvenirs de la troisième église, comme celui de M. l'abbé J.-Elz. Bellemare le sera à l'église actuelle. Avant d'être nommé curé de notre paroisse, M. l'abbé Carrier accompagna l'évêque dans plusieurs de ses courses apostoliques. Après avoir établi maintes paroisses dans les Bois-Francs, cet apôtre infatigable dirigea avec zèle celle de la Baie durant vingt-trois ans.

M. l'abbé Didier Paradis, son successeur, fonda en 1865 le couvent des Révérendes Sœurs de l'Assomption pour l'instruction des jeunes filles, et, en 1877, l'Académie des Frères des Ecoles Chrétiennes pour la bonne éducation des garçons. C'est à juste titre qu'il est regardé comme un insigne bienfaiteur de cette paroisse puisqu'il a fondé ces deux institutions de ses propres deniers.

Le curé actuel de la Baie est le Révérend M. J.-Elz. Bellemare, ancien curé de Saint-Cyrille-de-Wendover. A son arrivée, deux choses principales étaient à régler: le démembrement de la paroisse et la reconstruction de l'église. Tout alla si bien que, malgré l'incendie de la nouvelle église à peine terminée, les travaux recommencèrent aussitôt et ne laissèrent bientôt plus aucune trace du sinistre. Le temple d'aujourd'hui est un édifice qui ferait honneur aux grandes villes.

L'histoire de la paroisse de la Baie-du-Febvre est un autre monument dû à la plume agile de M. l'abbé J.-Elz. Bellemare dont le nom restera en bénédiction dans cette localité.

POPULATION.—La population de la Baie-du-Febvre, composée de Canadiens français descendants pour la plupart des premières familles venues des Trois-Rivières et des paroisses voisines ainsi que de quelques familles émigrées d'Ecosse en 1825, a atteint le chiffre de 2,100 âmes en 1890. Les démembrements successifs pour la formation de nouvelles paroisses ont restreint ce nombre à 1,800.

EDUCATION.—Outre les deux institutions religieuses, la paroisse possède encore huit écoles sous le contrôle de la Commission scolaire. Plusieurs enfants de la Baie, après avoir fait leur cours classique, embrassent les carrières ecclésiastiques ou libérales et vont au loin porter la bonne renommée de leur paroisse natale.